

F
O
O
T
B
A
L
L

F
U
T
S
A
L



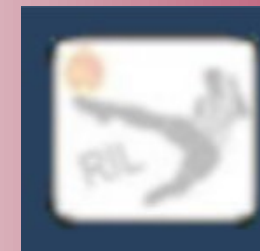
Editeur responsable : Ch. Haertjens

Rue de l'Industrie, 33

4100 Seraing

Site web : www.rilfoot.be

Compte ING : BE53 3400 9220 0053



Bulletin
Hebdomadaire
du 14.11.2021

N°3349

RIL - Fondée en 1922

Section football-futsal

Affiliée à l'ACFF—Mat. 162

Football et Futsal



Protocole Corona URBSFA saison 2021-2022

Le protocole suivant est applicable à toutes les compétitions organisées par l'URBSFA pendant la saison 2021-2022, ainsi qu'à toutes les compétitions des équipes premières, réserves et jeunes à 11 contre 11 du football non professionnel de l'ACFF et de Voetbal Vlaanderen.

Le protocole peut être modifié à tout moment, avec l'accord de l'ACFF et de Voetbal Vlaanderen, si l'évolution de la situation du Covid-19 et/ou les décisions des autorités compétentes le nécessitent.

En cas de litige concernant l'application du présent protocole, ce litige sera soumis à l'instance compétente respectivement de l'URBSFA ou de l'aile concernée qui prendra une décision en la matière. Une infraction à ce protocole sera considérée comme une infraction au règlement fédéral et fera dès lors l'objet d'un dossier qui sera soumis à l'instance compétente de l'URBSFA ou de l'aile concernée.

EN GENERAL : Il est strictement interdit d'aligner des joueurs infectés et/ou placés en quarantaine obligatoire à l'occasion d'un match. Ces joueurs seront considérés comme des joueurs non qualifiés pour le(s) match(s) en question.

1. Reporter des matches :

Football : lorsque **5 joueurs ou plus** du noyau de l'équipe ne peuvent pas participer au match en raison d'une infection ou d'une quarantaine obligatoire le jour du match, le club en question peut demander à l'instance compétente (l'organisateur de la compétition concernée) de reporter le match.

Futsal et mini foot : lorsque **3 joueurs ou plus** ne sont pas autorisés à participer au match en raison d'une infection ou d'une quarantaine obligatoire le jour du match, le club en question peut demander à l'instance compétente (l'organisateur de la compétition concernée) de reporter le match.

La demande de report doit être envoyée avant la rencontre par e-mail par le correspondant qualifié du club en question à l'organisateur de la compétition concernée : chaertjens@gmail.com ou barthol.guy@skynet.be

Si la demande de report est faite moins de 48 heures avant le match, le correspondant qualifié doit également informer l'organisateur de la compétition en question par téléphone : **04.338.19.16, 0492.102.313 ou 04.337.79.15, 0477.461.844**. La demande de report doit être accompagnée de tous les documents prouvant la contamination et/ou la quarantaine obligatoire (certificats médicaux, résultats des tests, communications du « contact tracing », etc.). La confidentialité de la gestion de ces données est garantie

Pour vérifier si un joueur fait partie ou non de l'équipe première d'un club, les feuilles de match des 4 derniers matches officiels de l'équipe en question seront vérifiés. Si le joueur a été inscrit au moins une fois sur ces feuilles de match, il sera considéré comme faisant partie de l'équipe première.

L'examen des éventuelles exceptions à cette règle (par exemple après une longue absence d'un joueur pour cause de blessure) relève de la seule compétence de l'organisateur de la compétition concernée.

Sur la base des documents et des preuves fournis, l'organisateur de la compétition décidera de reporter ou non le match en question.

2. Covid Safe Ticket :

Les clubs sont invités à suivre toutes les directives des autorités compétentes à cet égard.

3. Supporters de l'équipe visiteuse :

Les organisateurs des compétitions n'imposent aucune interdiction d'admettre les supporters du club visiteur. Toutefois, les clubs sont invités à suivre toutes les directives des autorités compétentes à cet égard.

ATTENTION RAPPEL IMPORTANT !!!!

Offrir une boisson à la mi-temps à l'arbitre du match.

Quant à vos boissons à la mi-temps : pour des raisons d'hygiène chacune des équipes prend ses boissons.



NOTE AUX ARBITRES QUI OFFICIENT A LA RIL :

« Sous peine de forfait, il est impératif que tous les matches de la Royale Intercorporation Liégeoise commencent à l'heure prévue. Merci de respecter la réglementation en vigueur. »



CARTES D’AFFILIATIONS :

N’oubliez pas que vous vous présentez à l’arbitre du match avec votre carte d’identité.

De ce fait, pour que vous connaissiez les nouveaux affiliés des différents clubs, nous appliquerons le règlement à la lettre, c’est-à-dire que le nouvel affilié devra paraître dans le bulletin officiel avant de pouvoir jouer.

Attention aux décisions sur le tapis vert pour les contrevenants.

NOUVELLES AFFILIATIONS :

Si vous avez accepté la tâche de secrétaire de votre club, il serait bon de respecter certaines règles.

Les cartes vertes et bleues doivent être entièrement remplies, c’est à dire :

- photo collées à son emplacement, pas de papier collant ni d’agrafes.
- numéro national
- signatures du joueur et du secrétaire
- nom du club, numéro matricule,
- photocopies recto/verso de la carte d’identité collées au dos de la carte verte.

Tout membre affilié, qu'il soit joueur ou non joueur, doit remplir une carte verte avec les 2 faces photocopiées de la carte d'identité.

Merci de respecter ces quelques règles et de nous faciliter le travail.

Dorénavant tout document non conforme sera retourné à l'expéditeur à ses frais.



DECLARATIONS D'ACCIDENT :

Les déclarations d'accident seront envoyées à :

M. Patrick Peeters, rue Germinal, 56 à 4460 Grâce-Hollogne GSM : 0485/523.939

VOUS NE DEVEZ PAS ENVOYER CES DECLARATIONS PAR RECOMMANDÉ POSTAL.



Football

AVIS AUX SECRETAIRES

Pour rester en conformité avec le règlement de l'ACFF, **les changements de joueurs sont portés à 5 remplacements.**

Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est porté cette saison à 2,90 € (deux nonante euros).

Les frais d'arbitrage passent à : E - 34,00€ - F - 29,00€ et G - 25,00€.

MATCHS REPORTES :

Du 04.12.21 – Jeunesse Housse - C.R. Josétois est reporté à une date ultérieure.

MATCHS AVANCES :

Du 18.12.21 – C.R Josétois - Enseignement est avancé au 27.11.21 à 14h45.



Suite à la réunion avec les membres du B.R.A. Liège, il a été décidé que les forfaits non déclarés avant **11h00** le jour du match seront considérés comme tardifs, c'est-à-dire que le club devra s'acquitter des frais d'arbitrage et des amendes envers l'adversaire et la RIL.



FEUILLES D'ARBITRAGE :

Doivent être envoyées le mardi au plus tard (date de la poste faisant foi) à :

M. GIUSEPPE LICAUSI, RUE DE TONGRES, 3A, à 4340 OTHEE.

Attention aux amendes, 12,50 € pour feuille non rentrée dans les délais.

AMENDES :

Avertissement(s) en match(s) de championnat (2,50 €) du : 30/10/2021

1 X : VC Sainte-Walburge – US Grâce-Hollogne – FC Bilstain

AFFILIATIONS ET DESAFILIATIONS :

Les affiliations et désaffiliations paraissent sur le site de la R.I.L. : rilfoot.be

Futsal

AVIS AUX SECRETAIRES :

- 1) Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est de **2,90 € (deux nonante euros)**.
- 2) Les frais d'arbitrage sont : **1P : 25,00€ - 2P : 22,00€ et 3P : 21,00€.**

FORFAIT GENERAL :

DH : SKRO - D1B : A.O Mythos / A – D4A : Borussia Boy's - D4B : Engis Sport /B -
D5A : Borussia Carrousel



Le club suivant n'est pas en ordre administrativement, il manque le formulaire d'affiliation : **AWIRS UTD**. L'amende réglementaire de **12,50 €** est appliquée par semaine à partir du **11/09/21**.



Suite à la réunion avec les membres du B.R.A. Liège, il a été décidé que les forfaits non déclarés avant **15h00** le jour du match seront considérés comme tardifs, c'est-à-dire que le club devra s'acquitter des frais d'arbitrage et des amendes envers l'adversaire et la RIL.



(Dés)Affiliations et copies de la carte d'identité (recto/verso) : du lundi au vendredi midi ou sur rendez-vous
Sont à envoyer à M. Jules Chantraine, rue Florent Pirotte, 88 à 4430 Ans 04/266.55.29 & 0495/240.847 - futsalril@gmail.com.
ATTENTION : En cas de changement de club, le formulaire de changement de club est aussi obligatoire.



Les changements de couleurs d'équipement ne sont plus autorisés depuis le 20.09.21.

De plus pour la saison prochaine (2022 – 2023) les équipements de couleur noire ne seront plus autorisés.



!!!! En cas de programmation d'un match reporté de championnat et que vous êtes toujours qualifiés en coupe, vous êtes priés de ne pas le programmer dans les semaines de coupes.

CHANGEMENT D'HEURE (salle de Visé) :

D2B : CBR Lixhe jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

D4D : La Renaissance jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

D5B : Les Bulldogs jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

CHANGEMENT DE JOUR ET/OU D'HEURE DE MATCH :

Tous ces matchs sont reportés à une date ultérieure après le 15 janvier 2022 suite à la décision du C.S.T.

DH : du 20.09.2021 FC Quick – Torino, le 13.12.21 à 22h30

DH : du 04.10.2021 FC Quick – Mil's A, le 20.12.21 à 22h30

DH : du 21.02.2022 FC Quick – Les FEA A le 27.12.21 à 22H30

D1A du 17.09.2021 Phoenix United – USEF ST Nicolas, le 17.12.21 à 22h30

D1A du 03.12.2021 Phoenix United – DK Carrelages, le 29.11.21 à 21h45

D1A du 14.01.2022 Phoenix United – Teca 22h30 au lieu de 21h30

D1B : du 07.03.2022 AC Actuel – Les Barons /B se jouera à 20h00.

D2A : du 10.09.2021 MIL'S B – ZANETTI BEYNE, le 05.11.2021 à 21h30

D2A : du 11.11.2021 Squadra di Noi – MF Roublards est reporté au 03.02.22 à 22h00

D2A : du 26.11.2021 FC Outremeuse – MB United se jouera le 07.04.22 à 22h00

D2A : du 26.11.2021 MIL'S B – ITZU, le 17.12.2021 à 21h30

D2A : du 14.01.2022 MIL'S B – LES COPAINS, le 22.04.2022 à 21h30

D2B du 17.09.21 KJ Auto /B – Liège Atlético se jouera le 22.12.21 à 20h30.

D2C : du 15.11.2021 Maracana – Celt'oie Visé /B est reporté au 20.12.2021 à 21h00.

D2C : du 24.09.2021 Escale Oreye /B – Young Herstal(A), se joue le 04.02.2022 à 19h00

D2C : du 08.10.2021 Escale Oreye /B – Atletico 13, se joue le 18.02.2022 à 20h00

D2C : du 17.12.2021 Escale Oreye /B – Maracana MF se joue bien à 20h00.

D2C : du 14.01.2022 Escale Oreye /B – Socool MFC, se joue le 21.01.2022 à 20h00

D2C : du 04.02.2022 Escale Oreye /B – Young Herstal A se jouera le 25.03.22 à 20h00.

D2C : du 25.02.2022 Escale Oreye /B – New Men Ans, se joue le 22.04.2022 à 20h00

D2C : du 03.04.2022 Escale Oreye /B – MDP, se joue le 04.03.2022 à 20h00

D2C : du 08.04.2022 Escale Oreye /B – Celt'Oie Visé(B), se joue le 11.02.2022 à 20h00

D2D : du 15.09.2021 MFC P.E.S – Rastafari se jouera le 22/12/21 à 22h00.

D2D : du 08.12.2021 MFC P.E.S – AC Juventer se jouera le 15/12/21 à 21h00.

D3A : du 15.10.2021 MIL S C – PSG AWANS, le 05.11.2021 à 22h30

D3A : du 12.11.2021 MILS C – INTER LIEGE, le 21.01.2022 à 22h30

D3A : du 26.11.2021 MILS C – GALACTICS, le 17.12.2021 à 22h30

D3A : du 01.02.2022 MILS C – ULTIMATE TEAM, le 22.04.2022 à 22h30

D3B : du 15.11.2021 TEAM DE LUXE – BLUES GRANAS, le 13.12.2021 à 22h00

D3B : du 13.12.2021 TEAM DE LUXE – REAL ROMSEE, le 20.12.2021 à 22h00

D3B : du 10.01.2022 TEAM DE LUXE – BLACK DRAGONS, le 28.02.2022 à 22h00

D3B : du 04.04.2022 TEAM DE LUXE – TEAM RICCA, le 27.12.2021 à 22h00

D3B : du 02.05.2022 TEAM DE LUXE – SPARTAK ATAK, le 09.05.2022 à 22h00

D3B : du 11.02.2022 MF VERLAINE - BLUES GRANAS est avancé au 05.11.21 à 21h00.

D3C : du 06.12.2021 Quattro Stelle – Calcetto Nicolas, 21h45 au lieu de 20h45.

D4A : du 24.09.2021 Phoenix B – Atlas United, le 04.03.22 à 22h30

D4A : du 08.10.2021 Phoenix B – RCSP Liège, le 05.11.21 à 22h30

D4A : du 29.10.2021 Phoenix B – Escale Oreye C, le 22.04.22 à 22h30

D4A : du 12.11.2021 Phoenix B – Manchester Glain, le 21.03.22 à 21h45

D4A : du 24.09.2021 MFC Berleur – Colona 4F80 se jouera le 20/12/21 à 19h30.

D4D : du 10/12/2021 MF VSC – Standard Olympic se jouera le 17/12/21 à 20h15.

D5A : du 10.02.22 Event /B – La Palma Herstal se jouera à 21h05.

D5B : du 07.02.2022 Seleção – Les Bulldogs, 21h30 au lieu de 21h45

DF : du 12.09.2021 Marine Libois Flémalle – Actu Fémina se jouera le 07.11.21 à 19h30

DF : du 19.09.2021 Fémina Grace - Volvo La Calamine se jouera le 21.11.21 à 20h00.
DF : du 24.09.2021 Volvo La Calamine - Mam'zelles se jouera le 05.11.21 à 21h00.
DF : du 24.09.2021 Toupie Herstal - Man And Co se jouera le 17.12.21 à 19h00.
DF : du 08.10.2021 Toupie Herstal - Jeunesse Grace se jouera le 26.11.21 à 19h00.
DF : du 27.02.2022 MFC Le Beyne /A – Mam'zelles Lincen reporté au 06.03.22 à 18h00.
DF : du 27.02.2022 MFC LE Beyne /B – Actu Fémina reporté au 06.03.22 à 19h30.
DF : du 17.04.2022 MFC Le Beyne /A – MFC Le Beyne /B reporté au 24.04.22 à 18h00
DF : du 28.11.2021 MFC Le Beyne /A – AS Malmedy se jouera à 19h00.
DF : du 28.11.2021 MFC Le Beyne /B – Femina Grâce se jouera à 20h00.
DF : du 15.11.2021 AC Actuel Fémina - Fémina Grâce se jouera le 07.02.22 à 20h00.

MATCHS REPORTES SANS DATE :

DH : du 06/10/21 MA5 – Easylog est reporté à une date ultérieure.

D1B : du 17.09.2021 Lecce United – Bibi Liège MJ est reporté à une date ultérieure.

D2A : du 05.11.21 Mil's / B - Zanetti Beyne est reporté à une date ultérieure.

D2A : du 16.09.21 Outremeuse – Mil's FC (B) est reporté à une date ultérieure (Covid).

D2A : du 03/12/21 Young Herstal - Le Fournil est reporté à une date ultérieure (salle).

D2C : du 03.12.21 La Roma - Squadra di Noi est reporté à une date ultérieure (salle).

D2D : MF Herstal - Lagora 09 est reporté à une date ultérieure.

D2D : Green Team - MF Anthoutes est reporté à une date ultérieure.

D3A : du 05.11.21 Mil's / C - PSG Awans est reporté à une date ultérieure.

D3B : du 05.11.21 MF Verlaine – Blues Granas est reporté à une date ultérieure.

D3D : du 06.09.2021 Lyreco UTD – Thierry Friends est reporté à une date ultérieure.

D3D : du 10.09.2021 Indépendance – Les Potos est reporté à une date ultérieure.

D3D : du 03.12.2021 Royale Jupille - Orange Devil's reporté à une date ultérieure (salle).

D4A : du 20.09.2021 IMA Benelux – FEA /C est reporté à une date ultérieure.

D4A : du 22.10.2021 MF Anthoutes - AS Medellin est reporté à une date ultérieure.

D4B : du 11.11.2021 FC Renaissance – MF Surllet est reporté à une date ultérieure.

D4B : du 19.10.2021 MF Lagora 09 / C - Les Liégendaires est reporté à une date ultérieure.

D4C : du 15.10.21 Héros du Parquet – KLK Team est reporté à une date ultérieure.

D4D : du 15.10.2021 MF VSC – X. Team est reporté à une date ultérieure

D5B : du 04.10.21 SSC Planet – Inter Gen est reporté à une date ultérieure.

DF : du 19.09.2021 Fémina Grâce – Volvo La Calamine est reporté à une date ultérieure.

DF : du 24.09.2021 Toupie Herstal – Man And CO est reporté à une date ultérieure.

DF : du 24.10.2021 Marine Libois Flémalle – Volvo la Calamine est reporté à une date ultérieure.

DF : du 24.10.2021 Hombourg Fémina – Marine Libois Flémalle est reporté à une date ultérieure.

DF : du 30.10.2022 Marine Libois Flémalle – Jeunesse Grâce reporté à date ultérieure.



RAPPORTS D'ARBITRES :

D4C – KLK Team – Colona 4F80 du 06/10/21 :

M. J-F Mancini, arbitre du match.

M. Mickael Merle 01/07/86 de KLK Team.

M. Jean-Philippe Saez 24/07/81 de KLK Team.

M. Arnaud Engels 28/09/80 capitaine de KLK Team.

M. Ali Imran 03/04/84 délégué au terrain de KLK Team.

M. Manu Delatte 30/01/77 secrétaire C.Q. de Colona 4F80.

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 16/11/21 à 19h00 avec présences obligatoires

D2D – DH Menuiserie – Rastafari MFC du 25/10/21 :

M. A. Adahchour, arbitre du match.

M. Raphael Irzi 10/01/81 de DH Menuiserie.

M. Fernand Ferreira 09/02/79 délégué au terrain de DH Menuiserie.

M. Salvatore Esposito 28/09/56 délégué visiteur de MFC Rastafari.

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 16/11/21 à 19h30 avec présences obligatoires.

D2A - MF United – Les Copains du 26/10/21 :

M. F. Bawin, arbitre du match.

M. Daniel Seggio 16/09/92 délégué au terrain de MF United.

Mme. Vanessa Ielli secrétaire C.Q. de MF United, ou un autre membre du comité présent au match

M. Roberto Tramelli 27/07/84 capitaine faisant fonction de délégué visiteur de Les Copains ou un autre membre du comité présent au match

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 16/11/21 à 20h00 avec présences obligatoires.

D2B – Team Spirit – BEHB du 26/10/21 :

M. F. Heudt arbitre du match.

M. Khalid Aouragh 29/06/82 de Team Spirit.

M. Ferhat Sezer 22/03/85 T2 de BEHB.

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 16/11/21 à 20h20 avec présences obligatoires.

D4B – Mythos AO / B – Young Wolves du 29/10/21:

M. M.S. Jebri arbitre du match.

M. Davide Pallen 10/03/98 de Young Wolves.

M. Robert Leruth 23/05/80 délégué au terrain de Mythos A.O.

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 16/11/21 à 20h40 avec présences obligatoires.



AMENDES :

Avertissement en match de championnat : (2,50 €).

1X : Les Faucons - La Palma Herstal

Pour feuille de matchs non rentrée en championnat au 12/11/21 : (12,50 €).

DH : du 13/09/21 Skro FC – Mil's FC (8^{ème} semaine).

D3A : du 16/09/21 Inter Liège (8^{ème} semaine).

D3D : du 15/09/21 New Devil's (8^{ème} semaine).

D4C : du 13/09/21 Young Wolves / B (8^{ème} semaine).

D5A : du 16/09/21 Spartak 51 (8^{ème} semaine).

D2B : du 22/09/21 UM Jemeppe (5^{ème} semaine).

D3A : du 24/09/21 Ultimate Team (5^{ème} semaine).

D3B : du 21/09/21 Meca Fluid (5^{ème} semaine).

DH : du 04/10/21 Celt'Oie Visé (4^{ème} semaine).
D3C : du 05/10/21 Revival Team (4^{ème} semaine)

D4A : du 20/10/21 MFC Barreau (3^{ème} semaine).
D4C : du 22/10/21 Les Patriots (3^{ème} semaine).
D4D : du 18/10/21 MF Surllet (3^{ème} semaine).
du 21/10/21 FC Renaissance (3^{ème} semaine).
D5A : du 20/10/21 Les Branquî (3^{ème} semaine).
D5B : du 18/10/21 SSC Planet (3^{ème} semaine).
D1F : du 18/10/21 Man And Co (3^{ème} semaine).

D2B : du 14/10/21 MF Tifosi (2^{ème} semaine).
D3A : du 12/10/21 MF Galactics (2^{ème} semaine).
D3A : du 12/10/21 FCFCFC Liège (2^{ème} semaine).
D3C : du 11/10/21 Club Union (2^{ème} semaine).
D3D : du 13/10/21 New Devil's (2^{ème} semaine)
D3D : du 14/10/21 Renault Bérardis (2^{ème} semaine).
D4B : du 25/10/21 LG United (2^{ème} semaine).
D4C : du 25/10/21 Physiosport (2^{ème} semaine).
du 27/10/21 Pieds Carrés (2^{ème} semaine).
D4D : du 27/10/21 DBM Ayeneux / B (2^{ème} semaine).
D5A : du 29/10/21 Big Bears (2^{ème} semaine).